



Parti socialiste des
Montagnes neuchâtelaises
psmne.ch

24.025 – Rapport du Conseil d’État «Îles pour l’avifaune»

Intervention de Joëlle Eymann au nom du groupe socialiste

Madame la Présidente,
Chers Collègues,

Le rapport 24.025, intitulé «Îles pour l’avifaune», présente une analyse détaillée des initiatives visant à créer des habitats pour les oiseaux dans le canton de Neuchâtel.

Le département a mandaté un bureau d’études et fourni un travail remarquable avec des explications claires et bien structurées sur les tenants et aboutissants de ce projet de construction d’îles pour l’avifaune.

Notre groupe tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce document. Leur engagement et leur expertise ont été essentiels pour la qualité de ce rapport.

Cependant, nous regrettons quelque peu que la conclusion du rapport. Nous aurions souhaité que le département adopte une approche plus déterminée, notamment par rapport aux matériaux issus du creusement du tunnel de la N20 sous Le Locle, qui sont évoqués dans le rapport, mais comme une perspective lointaine. Cette initiative aurait démontré l’engagement du Conseil d’État dans la préservation de la biodiversité. L’expérience acquise à l’embouchure de l’Areuse pourrait également être mise à profit.

Merci toutefois pour ce rapport éclairant. Nous espérons tout de même que ce projet d’îles pour l’avifaune ne soit pas complètement enterré dans les vingt ans à venir et que d’autres actions concrètes et innovantes pourront voir le jour dans les années qui viennent.

Le groupe socialiste acceptera le classement du postulat 22.121 « Pour des îles aux oiseaux neuchâtelaises ».

Merci de votre attention.

Pour le groupe socialiste,
Joëlle Eymann